

# Newsletter EPGV 92

Année 2017, n°6 - Juillet / Août

## INFORMATIONS FIN DE SAISON 2017

- Prochain stage technique du CODEP : **Musique et numérique, création de Playlist** dimanche 3 septembre 2017
- Prochaines formations du COREG EPGV IDF :  
**Senior - Bien vieillir**  
23 - 26 octobre 2017  
**Cross-training**  
2 - 3 novembre 2017
- A.G. du CODEP  
Samedi 2 décembre 2017

## NOUS CONTACTER

6 Place Gabriel Péri,  
92310 Sèvres  
Tél. 01 45 34 04 22  
@ : [codep-gv92@epgv.fr](mailto:codep-gv92@epgv.fr)  
<https://www.codepepgv92.fr/>

**Permanences :**  
Mercredis et jeudis  
de 10h à 16h

## Bonnes Vacances !

Le CODEP sera fermé  
du vendredi 28 juillet  
au mercredi 23 août 2017 inclus  
(réouverture le jeudi 24 août)



## Augmentation des Salaires Minimums Conventionnels

### Attention !

Si vous appliquez la prime d'ancienneté minimale (en pourcentage des SMC), vous devez réviser leur montant.  
Voir info juridique n°70 sur le site fédéral.



## Contenu des contrats de travail selon le site URSSAF



L'URSSAF utilise l'heure indiqué dans les contrats pour calculer les salaires moyens et en déduire les majorations/réductions de cotisations.

Si l'heure du contrat est inférieure à l'heure pratiquée, cela peut entraîner l'application de majorations ou la perte de réductions.

N'hésitez pas nous contacter si vous avez un doute.

## Aides pour organiser des manifestations : Semaine Bleue & Octobre Rose

LA SEMAINE BLEUE



Le CODEP vous propose de vous aider à organiser des manifestations sportives pour mettre en avant notre fédération ! Comment ?? Sous forme de bons cadeaux pour rémunérer les animateurs et d'impression gratuite de flyers pour communiquer sur votre événement.

Et si vous commenciez dès le mois d'octobre 2017 !! Entre la Semaine Bleue qui se déroulera du 2 au 8 octobre 2017 (public Sénior mis à l'honneur) et Octobre Rose durant tout le mois d'octobre (lutte contre le cancer du sein), il y aura de quoi faire !

Contactez-nous si vous avez un projet à partager !

OCTOBRE ROSE

Je m'engage pour le dépistage du cancer du sein, et vous ?

#CollectifRose



Bel été à tous !

## Bonne nouvelle : le recyclage pour le CQP, c'est fini !

La branche professionnelle du sport a supprimé l'obligation pour les certifiés de devoir présenter un recyclage quinquennal.

Le Code du Sport Annexe II-1 (art.A212-1) a acté cette modification par l'arrêté du 15 mars 2017.

Lors du renouvellement de la carte professionnelle, il ne sera plus demandé de fournir une attestation de recyclage quelle que soit la date d'obtention du CQP.

